

La fonction énonciative des adjectifs antéposés

Sarah de Vogüé

► **To cite this version:**

Sarah de Vogüé. La fonction énonciative des adjectifs antéposés. Le groupe nominal et la construction de la référence. *Approches linguistiques et didactiques*, Presses Universitaires de Namur, pp.45-60, 2009. halshs-00651838

HAL Id: halshs-00651838

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00651838>

Submitted on 14 Dec 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

(2009) « La fonction énonciative des adjectifs antéposés », in Elalouf M.-L., ed, *Le groupe nominal et la construction de la référence. Approches linguistiques et didactiques*, Presses Universitaires de Namur, 45-60.

La fonction énonciative des adjectifs antéposés

Sarah de Vogué (Université Paris Ouest Nanterre)

En français, l'adjectif épithète peut être soit antéposé (*un grand homme*), soit postposé (*un homme grand*). On considère souvent que la construction antéposée est plus rare ou plus marquée que la construction postposée. On considère parfois au contraire qu'il y aurait une tendance nouvelle à la généralisation de l'antéposition, peut-être sous l'influence de l'anglais dont les épithètes sont toujours antéposés. Ces deux affirmations sont contestables. Elles reposent sur des décomptes et des observations quantitatives discutables : certaines antépositions sont au contraire non seulement fréquentes mais presque obligatoires (on trouvera bien plus fréquemment *une petite fille* qu'*une fille petite*) ; les mesures quantitatives changent donc du tout au tout selon que l'on décompte par item pour savoir quels sont les adjectifs antéposés ou par occurrence d'antéposition ; elles varient aussi selon les types de discours dans la mesure où comme on le verra les deux constructions ne procèdent pas des mêmes opérations énonciatives. Il est vrai en revanche que les adjectifs nouvellement arrivés dans le lexique de la langue (les néologismes : *sarkozyste* pour prendre un exemple nécessairement récent) seront souvent postposés, mais ce n'est pas parce qu'ils sont nouveaux : c'est parce qu'ils sont dérivés de noms ou de verbes, ou de noms propres, ce qui leur confère une autonomie sémantique par rapport au nom à qualifier qui est de fait peu compatible avec l'antéposition comme on le verra. Et il est vrai que l'antéposition de l'adjectif est l'un des lieux où l'inventivité linguistique des locuteurs peut le plus se manifester, que ce soit dans la poésie (on pense aux *rouges tabliers* de Victor Hugo, quand les adjectifs de couleur sont normalement postposés), ou dans d'autres modes d'utilisation du langage ostensiblement novateurs et/ou démarqués (on pense au langage de la presse ou de la publicité : voir l'exemple du *bleu footballeur* discuté ci-dessous, produit dans une revue de presse à la radio pour désigner Zidane). Mais cette inventivité est précisément l'un des traits constitutifs de la logique énonciative dont nous allons montrer qu'elle est celle de l'antéposition. L'antéposition de l'adjectif n'est pas rare, il arrive simplement qu'elle soit coûteuse. Elle n'est pas nouvelle, elle est stylistiquement efficace. C'est ce coût qui est ce qui fait sa valeur propre, et que nous allons brièvement décrire ici. Nous montrerons en effet que l'antéposition et la postposition de l'adjectif obéissent à deux façons différentes d'utiliser les adjectifs, et plus précisément à deux logiques énonciatives différentes¹.

1. Une catégorie hétérogène

Une des propriétés les plus marquantes de cette construction est la grande hétérogénéité des effets de sens auxquels elle donne lieu.

Ainsi l'antéposition de l'adjectif a-t-elle parfois pour effet d'être fortement expressive : on constate par exemple que les adjectifs appréciatifs sont parmi les plus fréquents dans cette construction (voir des expressions comme *une si merveilleuse amie*). Mais elle a aussi parfois pour effet inverse de renvoyer à des formes de prototypes, qui renvoient à un découpage du monde en grandes catégories aussi peu subjectives que possible :

¹ Tout le travail d'investigation sur les épithètes antéposés a d'abord été mené avec Denis Paillard dans le cadre d'une recherche sur la référence. Celui-ci est donc associé à la plupart des analyses qui suivent.

cela va avec le fait qu'une autre grande catégorie d'adjectifs privilégiant l'antéposition est celle des adjectifs dits primaires *grand, petit, long*, etc. , avec lesquels on construit des groupes nominaux qui peuvent prendre la forme de quasi-collocations comme *petite fille*, qui désigne en bloc une catégorie du monde. Cette neutralité objective contraste en outre, non seulement avec des valeurs appréciatives, mais avec des constructions qui peuvent être aussi clichées et stéréotypées et de type collocatif, mais qui sont au contraire fortement imagées : ainsi des expressions comme *un saint homme, de vertes campagnes, un dangereux terroriste, une belle robe* s'entendent-elles comme des clichés, convoquant tout un faisceau d'images que l'on peut décrire comme des images d'Epinal (les campagnes toujours vertes, qui vont déployer le prisme de la fraîcheur, du calme, de la fécondité ; la belle robe qui est celle des princesses, des jours d'été, et des magazines, etc.).

Sur un autre plan, on peut opposer des cas où l'effet de l'antéposition est très marqué et peut être relié à des interprétations différentes de l'adjectif (par exemple quand *sacrée soirée* n'a pas du tout le même sens que *soirée sacrée* et ne désigne pas le même genre de soirée), et des cas où il est insaisissable (on cite par exemple le contraste entre *de somptueux repas* et *des repas somptueux* dont il est assez difficile d'exprimer la différence et qui peuvent d'un certain point de vue être tenus comme équivalents dans la mesure où ils désignent le même type de repas).

Sur un troisième plan, il faut opposer des cas où l'antéposition relève du figement, avec ces collocations qui viennent d'être évoquées (*saint homme*, etc.), des cas où au contraire elle manifeste une forte inventivité comme il a été noté dans l'introduction (l'exemple du *bleu footballeur* parmi tant d'autres), et tous les cas où elle se trouve être plutôt obligatoire (avec les adjectifs primaires ; avec les adjectifs ordinaux).

Sur un quatrième plan, il faut opposer des cas où l'adjectif antéposé sert à déterminer une sous-catégorisation par rapport au nom sur lequel il porte (en général avec les adjectifs primaires : quand les *bons élèves* s'opposent aux *mauvais élèves*), des cas où il est au contraire redondant par rapport au nom (on parle d'« épithètes de nature » par exemple avec *dangereux terroriste*, parce que le terroriste est par « nature » dangereux), des cas où sans rajouter de spécification qualitative à proprement parler il caractérise le degré d'adéquation de l'objet désigné avec le nom (cela concerne en particulier les adjectifs qui ont été appelés pour cette raison des adjectifs « modaux », comme *simple* dans *une simple robe* qui désigne un objet qui n'est pas simple en soi, mais dont la façon d'être robe est simple).

Cette forte hétérogénéité se manifeste aussi dans le fait que les analyses qui sont proposées de l'antéposition par les grammairiens, les linguistes et les stylisticiens, sont elles-mêmes variées et extrêmement hétérogènes. On parle de figement et on parle d'inventivité ; on parle de motivations sémantiques et on parle de motivations strictement phonologiques (voir les remarques sur la longueur ou le poids de l'adjectif, qui expliquerait qu'on ait plus de mal avec des adjectifs longs, saufquand ils sont appréciatifs : on y reviendra brièvement plus bas) ; on rapproche l'adjectif antéposé d'un simple déterminant ayant une fonction non qualitative, ou au contraire on soutient que l'adjectif antéposé agit d'abord sur le sémantisme du nom, pour modifier sa valeur qualitative. La littérature sur cette question est aussi abondante que contradictoire². Et les positions varient en particulier selon le type d'effet ou de construction qui se trouve privilégié parmi tous ceux que l'on vient de parcourir rapidement.

² Pour un aperçu de ces variations, voir le parcours bibliographique proposé dans Forsgren (2004).

Il ne faut pas chercher à réduire cette hétérogénéité : elle fait partie du caractère même de la construction. Il faut au contraire la décrire de manière aussi précise et détaillée que possible, en tous les cas en déployant tous les axes de cette variation pour donner la mesure de tout le champ recouvert. C'est la seule façon de donner une idée exacte du fait que constitue l'antéposition. Et c'est en outre le seul moyen de pouvoir éventuellement dans un second temps commencer à comprendre comment cette variation s'organise. Au lieu de chercher d'abord ce qui pourrait rassembler tous les cas parcourus (ce qui revient à décider de faire abstraction des différences pourtant fortes et importantes à saisir que nous avons relevées), on doit consacrer le plus d'effort à présenter clairement et de manière organisée la façon dont ils se différencient.

Chercher d'abord à saisir la variation dans sa précision empirique plutôt que vouloir rassembler en catégories qui ignorent volontairement la réalité empirique des faits. C'est là un point de méthode important : le but de l'étude du langage est de découvrir les valeurs et les constructions ; il n'est pas d'élaborer des théories. Il vaut mieux ne pas avoir de théorie sur ce que marque l'antéposition que de ne pas pouvoir parcourir avec soin la petite dizaine de cas de figure qui font de cette construction une construction intéressante et utile en français.

Cela ne signifie pas qu'il faille renoncer à chercher ce qui regroupe tous ces cas de figure et organise cette variation. Mais il ne faut pas partir du même, et il ne faut pas à cause du même renoncer au différent. Trouver l'invariance derrière la variation est un objectif pour comprendre les ressorts sur lesquels le langage repose : c'est donc un objectif pour le linguiste et le grammairien. Cela doit permettre aussi au locuteur de mieux saisir la façon dont s'organise la variation à laquelle il a affaire : c'est donc un objectif aussi pour la didactique, permettant d'éviter que les locuteurs perdent tout repère face au déploiement de valeurs et d'effets hétéroclites. Mais c'est un objectif qui doit arriver après le premier objectif, descriptif, et qui ne pourra être envisagé que grâce au premier temps de description : si on décrit avec suffisamment de précision l'hétérogénéité qui vient d'être parcourue, on peut espérer arriver à comprendre ce qui l'organise ; il n'y a en revanche aucune chance qu'on le comprenne tant qu'on n'a pas déployé cette organisation.

Se concentrer sur les valeurs et les emplois plutôt que sur la valeur : c'est là un précepte méthodologique à respecter de manière générale. Mais il s'impose particulièrement dans le cas de l'antéposition parce que la pluralité est ici un trait saillant de la construction.

On doit donc commencer par distinguer des classes d'adjectifs (adjectifs appréciatifs, « modaux », « primaires », ordinaux, de couleur, etc...) sans ignorer pour autant la perméabilité de ces catégories (*beau* entre facilement dans les trois premières catégories). Et on doit pouvoir donner un exemple de chacun des types d'effets ou de valeurs mentionnés. Il est clair cependant que ce parcours sera d'autant plus pertinent qu'il se fondera sur une connaissance en amont de la logique qui organise la variation et donc de ce qui se joue dans l'antéposition : c'est cette connaissance qui permettra que le déploiement ne tourne pas au catalogue hétéroclite, mais serve effectivement à comprendre la construction. C'est à cette logique que le reste de cet article va être consacré³.

2. Une logique de l'évocation

³ On n'essaiera pas ici d'expliquer la variation observée. On se contentera de l'avoir déployée, et d'avoir reconstitué la logique qui la sous-tend. Pour un premier axe d'explication, voir de Vogué 2004. Certains des mécanismes à l'œuvre sont brièvement évoqués dans les notes 6, 8, 10 et 13.

On va soutenir ici une position qui est en fait assez consensuelle concernant l'antéposition⁴, selon laquelle cette construction se caractérise par un fonctionnement qui serait plus descriptif (ou « pictif » selon le terme souvent repris de Damourette et Pichon qui ont fait ainsi autorité sur la question) quand la postposition relève d'une logique qui est informative. Descriptif versus informatif : aussi pertinente que soit cette opposition, on voit combien elle peut être fragile, en tous les cas dans sa formulation, puisqu'il est difficile d'empêcher que des descriptions soient des éléments d'information, ou que les informations aient une fonction descriptive, surtout quand la description en question met en jeu une distinction (*mauvais élève*), ou quand l'information livrée a quelque contenu pittoresque (un *élève sage*). Cette difficulté n'est pas forcément un défaut au demeurant, puisqu'elle rejoint la difficulté empirique que l'on a pu constater sur les cas nombreux où la distinction entre antéposition et postposition paraît insaisissable (entre *somptueux repas* et *repas somptueux* par exemple). Elle touche cependant à une difficulté plus générale qui est relative à la métalangue utilisée pour décrire des différences linguistiques : une métalangue qui doit recourir à la langue ordinaire elle-même fluctuante (*description* et *information* ont des valeurs sans doute fluctuantes et désignent des réalités encore plus variées), et hésite entre la fossilisation d'un étiquetage virant à la langue de bois (où l'on associe antéposition à *description* en englobant toutes les variations jusqu'à ce que le mot n'ait plus de lien avec quoi que ce soit de ce qui fait son sens ordinaire), et une adéquation empirique effective qui suppose alors que le terme employé soit suffisamment précisé pour prendre un sens qui soit opératoire et qui rende compte de la construction qu'il prétend décrire. Pour éviter l'écueil de la langue de bois, comme celui de la dissolution dans un concept non distinctif, il est donc crucial que la caractérisation de cette construction ne se réduise pas à un étiquetage, et soit rapportée à des effets de sens effectifs d'une part, qu'il faut pouvoir exhiber, à une logique spécifique d'autre part, qui la distingue effectivement d'autres constructions et qu'il faut pouvoir reconstituer.

C'est dire que l'on ne saurait se contenter de métalangue, surtout pour nommer les valeurs (la métalangue est précieuse et peut-être suffisante pour nommer les catégories, une fois qu'on a pu les rassembler), et que celle-ci n'a de pertinence qu'à condition d'être rapportée à des propriétés : propriétés empiriques qui fondent cette nomination, auxquelles elle renvoie et qu'elle rend sensibles ; propriétés conceptuelles qui la rendent opératoire pour distinguer les valeurs qu'elle prétend nommer et caractériser.

Pour caractériser l'antéposition on préférera le terme d'évocation plutôt que celui de description, décidément trop poreux et trop peu caractéristique de ce qui se joue dans cette construction par opposition à d'autres⁵. Ce terme est à rattacher d'une part à des propriétés empiriques particulières, dont on va soutenir qu'on les retrouve sous différentes formes dans tous les effets de sens (ou non effets de sens) décrits en 1, d'autre part à une logique propre, qui se distingue de la logique en jeu dans la postposition, parce qu'elle relève de modalités énonciatives qui sont d'un autre ordre.

2.1. Des clichés

⁴ Noailly 1999 soutient même que c'est la position générale, ce qui ne tient pas compte de la grande hétérogénéité des analyses que l'on vient de rappeler. Mais peut-être peut-on dire que quelle que soit l'analyse, à un moment ou un autre, l'analyste admettra une valeur de cette nature, venant au moins en supplément de l'effet qu'il a privilégié.

⁵ Et plutôt que celui de pictif de Damourette et Pichon, dont le caractère de néologisme protège des risques de fluctuation incontrôlée, ce qui est de manière générale l'intérêt des néologismes en terminologie, dont on abuse en grammaire, mais qui ont le défaut de ne pas se rattacher aisément à un sens ordinaire, ce qui est supportable quand ils doivent nommer une catégorie grammaticale (voir les plus-que-parfait, syntagme nominal et autres adverbes : moins ils n'ont de sens pour l'apprenti grammairien plus ils sont opératoires) mais paraît plus regrettable quand ils doivent nommer une valeur.

On a noté que l'antéposition a volontiers un effet figuratif, en quel cas elle mobilise toute une série d'images qui « donnent à voir » le référent évoqué. Ainsi des *vertes campagnes* convoquant fraîcheur, calme et fécondité, des *belles robes*, convoquant princesses, magazines, mais aussi l'effet d'un drapé, ou un mouvement de danse ; ainsi du *saint homme* qui convoque mansuétude, onction, humilité, de la *grande cantatrice* qui convoque la corpulence, l'émotion, une bouche, Bayreuth ou Rossini, la Castafiore ou un destin tragique.

Ces images tiennent pour beaucoup du cliché et du lieu commun. Elles sont aussi multiples et peuvent même être hétérogènes : c'est une sorte de kaléidoscope, qui dépend des lieux communs que chacun peut avoir associés aux notions impliquées. Elles sont enfin singulièrement concrètes et incarnées : elles dressent une forme de tableau perceptif venant donner consistance à la valeur évoquée.

Sans doute les clichés ne sont-ils pas mobilisés par les seuls adjectifs antéposés, et viennent-ils affecter tout notre rapport au monde. Il demeure que l'antéposition recourt aux clichés pour donner corps à l'image que construit le groupe nominal où elle opère. La différence entre le *saint homme* et l'*homme saint* réside là, la sainteté devenant affaire non seulement de statut mais aussi d'attitudes et de comportements, d'image pour autrui, pouvant dès lors être seulement une sainteté affectée (ce qui ne pourrait pas arriver avec un *homme saint*), ou même ne plus avoir grand rapport avec la sainteté pour n'être plus qu'une caractérisation d'un genre d'hommes.

Même lorsque la construction avec adjectif postposé a donné lieu à une forme de lexicalisation qui en fait une collocation, renvoyant à une catégorie, elle-même associée à des stéréotypes, l'effet d'évocation produit par l'antéposition n'est pas de même nature. Le cas de la distinction entre *longue jupe* et *jupe longue* est particulièrement intéressant de ce point de vue : la jupe longue est en effet clairement associée à des stéréotypes, en particulier celui des années 70. Les clichés auxquels renvoie la *longue jupe* ont cependant cette particularité de donner corps à un tableau perceptif : il ne s'agit pas de désigner une classe de jupes, contrairement à *jupe longue*, mais de visualiser une jupe dans son long. C'est ce qu'a montré Bernard 88 en signalant que l'énoncé (1) n'est pas acceptable :

(1) *La longue jupe se porte en hiver.

et en montrant que *longue jupe* installe le discours dans le descriptif dans (2), le lecteur s'attendait alors à ce qu'une description de la femme et de sa jupe suive sur laquelle le texte doit s'attarder :

(2) Elle portera une longue jupe / une jupe longue.

Les clichés convoqués ici par l'antéposition sont donc moins des stéréotypes que des images au sens propre : des images à voir ou à imaginer, que l'adjectif a suffi à évoquer.

2.2. Autres clichés : clichés de scènes vécues / prototypes

On a montré dans les exemples précédents comment l'antéposition ne se contente pas d'évoquer des lieux communs, mais évoque littéralement des images : images prototypiques (les images d'Epinal) et images des scènes que l'énoncé rapporte ou construit, et qu'il décrit. Les mots *cliché* et *image* doivent donc être pris l'un et l'autre dans leur double sens, pour

d'un côté renvoyer à un effet perceptif (une scène est photographiée, saisie), de l'autre marquer le caractère construit de la scène en question, effet de lieu commun et effet de fiction produits par le texte ou le discours qui inventent une scène et nous la mettent sous le regard.

Il est possible cependant que lieu commun et scène reconstituée se séparent, parce que la scène se trouve être justement trop subjective pour être autre chose qu'un « lieu singulier », ou au contraire parce que le lieu est si commun qu'il ne donne plus rien d'autre à voir que lui-même.

Cela correspond à l'une des fluctuations décrites en 1 : une fluctuation essentielle qui organisait le premier plan d'hétérogénéité distingué.

Il arrive en effet que les expressions antéposées aient un effet plus plat que ce qui a été décrit en 2.1, soit parce qu'elles évoquent une scène beaucoup moins partageable et répertoriée, un sentiment singulier, ressenti, vécu, dont le caractère vécu ne saurait être réductible à des lieux communs, soit parce qu'elles n'évoquent en définitive rien d'autre que l'image même de ce que désigne l'association adjectif+nom, un contenu défini tautologiquement sans plus aucune charge pittoresque.

Ainsi l'expression *grande cantatrice* peut aussi servir à désigner le prototype de la cantatrice, l'expression frôlant la tautologie (une cantatrice est grande par définition, ou alors ce n'est pas une vraie cantatrice ; dire qu'elle est grande n'ajoute rien, n'apporte pas vraiment d'information), et l'adjectif tendant de ce fait même à perdre tout contenu. On est alors dans une situation qui va se rapprocher de celle de l'épithète de nature (*les dangereux terroristes*). On est bien toujours dans une logique du cliché, mais le cliché est réduit à ce que le nom en dit.

Parallèlement la même expression peut aussi viser à rapporter un vécu, une émotion, évocation d'une scène vécue, d'un chant effectivement entendu, d'une perfection : le locuteur a entendu cette cantatrice, et témoigne de sa grandeur. On est alors dans le registre de l'exclamatif, et dans une configuration que l'on peut rapprocher de celle des adjectifs appréciatifs.

Aussi différentes⁶ que soient ces trois configurations, elles ont en commun de mobiliser une image, y compris quand celle-ci est tellement cliché qu'elle n'est plus associée à aucune histoire, ni non plus à aucune singularité, et y compris quand elle est tellement singulière qu'elle est devenue irréductible aux mots qui l'évoquent, qui n'en disent alors plus que la surface. Elles ont en commun donc de jouer sur la distance entre l'énoncé et la scène qu'il décrit : une scène irréductible à l'énoncé, dont le locuteur vient là porter témoignage, une scène entièrement réduite au contraire à ce que l'énoncé en dit, ou une scène qui se déploie par le jeu des lieux communs que l'énoncé a mobilisés ; mais dans tous les cas, une scène que le groupe nominal avec son adjectif antéposé a suffi à évoquer.

⁶ Dans de Vogué 2004, on propose une explication pour cette variation, qui fait appel à la théorie des domaines notionnels d'Antoine Culioli, théorie selon laquelle les domaines notionnels auxquels renvoient les notions lexicales sont des domaines fluctuants organisés non pas seulement autour d'un centre prototypique comme dans la sémantique des prototypes, mais autour de deux centres, le Type et l'Attracteur. C'est ce jeu entre deux centres distincts qui explique que les images auxquelles les notions sont attachées soient plurielles et soient prises dans ce balancement entre prototype et vécu singulier, et dans le faisceau de lieux communs que leur écart permet.

2.3. Evocation / jugement : deux façon d'utiliser le langage, deux fonctions de la parole.

Evoquer des scènes, des situations, des individus, des événements : c'est là une fonction que peut avoir le langage, à côté d'autres fonctions, sans doute aussi importantes. On a proposé d'opposer l'évocation, qui serait le propre de l'antéposition pour ce qui est des adjectifs, et l'information, qui serait le propre de la postposition. On peut entendre de fait qu'une image et une information ne soient pas de même nature, mais le montrer n'est pas absolument trivial : tout dépend de ce que l'on appelle une information, ou une image, et la question de notre métalangue d'explicitation se pose à nouveau. Il faut montrer que l'on a affaire à des logiques énonciatives distinctes.

Il s'avère qu'elles sont radicalement opposées, tellement opposées qu'on a pu ignorer que la logique de l'énonciation existait, parce qu'on n'appréhendait le langage que du point de vue de l'information.

Cette opposition se manifeste nettement dans le comportement des adjectifs.

D'un côté on a les postposés qui sont informatifs parce que distinctifs : ils s'inscrivent de ce fait dans une logique de la sélection, au sens où ils se donnent comme ayant été sélectionnés au sein d'un paradigme de concurrents possibles, et donc comme se différenciant de ces concurrents. On est dans une configuration de la concurrence, qui est celle qui structure les paradigmes, dans lesquels on sélectionne tel adjectif plutôt que les autres adjectifs concurrents.

De l'autre on a les antéposés qui sont évocateurs, ce qui signifie qu'ils mobilisent des images susceptibles d'être associées au groupe nominal. On n'est alors plus dans cette logique du paradigme. On est dans la logique adverse, celle que depuis Saussure on décrit comme la logique du syntagme.

En effet, dans l'antéposition, tout se passe comme si l'adjectif avait « coupé les ponts » avec son paradigme⁷. Les différences entre adjectifs n'ont plus cours, *grand* ne s'oppose plus à *petit* (*grand homme* et *petit homme* ne s'inscrivent pas dans le même paradigme : un grand homme et un petit homme n'ont rien à voir, l'un étant dans des affaires d'excellence tandis que l'autre est caractérisé plutôt par sa taille), et de manière générale les spécificités qualitatives de chacun tendent à disparaître, dans un processus qui prend parfois l'apparence d'une perte de contenu sémantique : ainsi, quand une *bonne grippe* n'est plus loin d'être la même chose qu'une *vraie, sacrée, fichue*, et même qu'une *mauvaise grippe*.

A la place on a une association syntagmatique⁸ forte avec le nom, qui se manifeste dans le fait que l'un ne puisse pas s'interpréter sans l'autre : entre *une bonne grippe* et *un bon élève*, il y a toute la distance qui peut séparer déjà *grippe* et *élève* ; et un *beau garçon* n'est pas

⁷ Cela explique au demeurant que les adjectifs de couleur soient difficiles antéposables, parce qu'ils sont particulièrement difficiles à extraire de relations d'altérité au sein du paradigme des couleurs.

⁸ Cette association est plus ou moins serrée, selon que l'adjectif est perçu comme redondant par rapport au nom dans les épithètes de nature, ou qu'il relève d'un choix subjectif comme dans les appréciatifs, ou qu'il exprime simplement l'un des traits possibles des référents du nominal comme avec les adjectifs modaux (les robes peuvent ne pas être simples) ou les adjectifs primaires (les hommes peuvent ne pas être petits) : voir les différentes façons d'interpréter *petite fille* selon qu'il s'agit des filles par excellence, que la formule est une désignation expressive (*ma petite fille*), ou qu'il s'agit d'une sous-catégorie des filles, par opposition à des grandes filles, des jeunes filles, etc.

exactement la même chose qu'un garçon qui serait beau, parce que sa beauté n'est pas une beauté en soi : c'est sa façon d'être garçon qui est belle.

Corrélativement, on n'est plus dans une logique de la sélection⁹, mais dans celle d'une forme de construction : en l'occurrence construction de cette image que l'on a décrit en 2.2. On est donc dans un tout autre travail énonciatif, qui consiste non pas à sélectionner des propriétés, mais à instaurer des entités référentielles. C'est là une opposition aussi fameuse que celle qui sépare paradigmes et syntagmes, mais qui vient cette fois de la logique autant que de la linguistique : d'un côté on a attribution de propriétés fondée sur des relations d'altérité, de l'autre on a prédication d'existence, ceci constituant les deux grandes formes de prédications qu'une proposition peut effectuer.

Ainsi, si les *repas somptueux* se distinguent de *somptueux repas* bien que les contenus sémantiques impliqués paraissent identiques, c'est dans la mesure où les opérations en jeu sont différentes. Dans *repas somptueux*, on a une sélection paradigmatisée de l'adjectif : ces *repas somptueux* s'opposent à des repas raisonnables, frugaux, ou simplement autres que somptueux, et la propriété attribuée fait à ce titre office d'information. Les *somptueux repas* s'interprètent quant à eux comme des repas par excellence, mobilisent tous les grands repas de la littérature ou encore font résonner le souvenir de mets ineffables. C'est dire que l'adjectif ne peut s'interpréter indépendamment du nom. C'est dire parallèlement qu'une scène, celle du repas, est mise en place. On doit être dans un contexte descriptif, et les repas vont prendre, grâce à l'adjectif, une certaine visibilité, avec invitation, convives, défilés de plats, décorum et amuse-gueules variés. On n'est plus dans une perspective du choix et de la concurrence ; on est dans une problématique de la prédication d'existence, où la présence s'oppose à l'absence.

On comprend dès lors que l'adjectif antéposé ait pu être rapporté à des opérations d'ancrage situationnel ou de détermination. Pourtant la prédication d'existence dont il est question ne doit pas être confondue avec ce qui peut s'opérer au travers des déterminants du groupe nominal. Car il ne s'agit pas de prédiquer l'existence d'un référent : ce n'est pas un référent mais bien plutôt une représentation qui est introduite, à savoir cette image, construite à partir de la notion nominale, et qui vient doubler (représenter) un référent, pour lui donner contenu et forme.

Ce doublement de la référence qui se trouve opéré par l'antéposition, on en a la manifestation en particulier dans l'affinité qui peut lier l'antéposition avec les anaphores nominales prédictives, qui lorsqu'elles comportent un adjectif tendront souvent à l'antéposer :

(4) Il se battit vaillamment. Mais le sort n'était pas avec cet intrépide guerrier.

Dans ce cas ce n'est clairement pas l'existence du référent qui est prédiquée, puisqu'elle a déjà été posée au travers de l'antécédent ; en revanche il y a bien construction d'une image, qui vient recouvrir le référent pour lui donner cette nouvelle consistance.

2.4. Le rôle de l'adjectif

⁹ C'est là à mon sens l'erreur de Nolke 96 qui envisage tout en termes de sélection et d'axe paradigmatisé (il le formule en termes de focus, mais sa caractérisation du focus suppose sélection et paradigme), et se trouve démunie pour penser l'antéposition sauf à considérer que le syntagme adjectif-nom est sélectionné en bloc, ce qui revient en fait à rendre le critère de la sélection non opératoire pour traiter de l'antéposition.

Dans le nouage syntagmatique qui s'opère entre nom et adjectif, ceux-ci ne jouent pas des rôles symétriques : ainsi qu'on l'a vu entre autres à propos des *somptueux repas*, c'est autour du nom que l'image se constitue. Et le cas des épithètes de nature en est une illustration particulièrement nette : ils se caractérisent par leur redondance avec le contenu du nom, dans la mesure où la propriété qu'ils désignent est donnée comme une propriété caractéristique des référents du nom : c'est ce que l'on observe par exemple en (4) où l'adjectif ne fait que souligner un trait prototypique associé au nom *guerrier*.

Qu'il n'y ait pas combinaison des contenus notionnels du nom et de l'adjectif, se manifeste dans le fait que l'adjectif ne porte en général pas directement sur le référent (le footballeur n'est pas bleu, l'homme n'est pas saint, le garçon n'est pas beau en soi), mais s'interprète nécessairement en relation avec le nom (c'est de la beauté de garçon qu'il est question, de la sainteté d'homme, et non pas de la sainteté absolue, du bleu de footballeur, qui est plus une affaire d'équipe, de maillot, et de symbole que de couleur effective).

L'adjectif s'interprète comme caractérisant la relation qui lie le référent à la notion à laquelle renvoie le nom. Cela apparaît clairement dans le cas des adjectifs modaux comme *simple* (qui caractérisent la façon dont le référent vérifie la notion nominale : simplement dans une *simple robe*), ou dans le cas des adjectifs appréciatifs comme *merveilleux* (qui évaluent subjectivement la façon dont le référent instancie cette notion nominale). Cela apparaît y compris avec les adjectifs qui ont un contenu sémantique autonome comme le *bleu* de *bleu footballeur*, ou le *saint* de *saint homme* : ils ont pour fonction de mobiliser telle ou telle facette de la notion nominale, telle ou telle image associée à cette notion, qu'elle soit de l'ordre du lieu commun, de l'expérience singulière ou du prototypique.

Il y a un exemple qui illustre particulièrement bien cette fonction de simple relai qui est celle de l'adjectif : c'est celui souvent commenté de l'*ancien château*. On sait la différence importante qui sépare l'*ancien château* et le *château ancien*, à savoir le fait que le premier n'est plus un château quand le second en est un. Il n'en est pas moins vrai que si l'on dit d'une demeure qu'elle est un ancien château, ce n'est pas pour dire qu'elle n'est plus un château ; c'est au contraire pour évoquer cette image de château, avec machicoulis, aristocratie de province, luxe, fantômes ou autres ingrédients, qui va venir donner forme à la demeure en question (« tu vois le genre, c'est un ancien château »). L'adjectif *ancien* n'aura été que le levier pour pouvoir l'évoquer¹⁰.

2.5. Fiction et diction

L'adjectif antéposé s'inscrit ainsi dans un travail d'élaboration de représentations. Cela suffit à placer l'antéposition dans le registre de ce que Jakobson a pu décrire comme étant la fonction poétique du langage. Ont selon Jakobson une fonction poétique les messages qui au lieu d'être centrés sur un autre paramètre de la situation énonciative (locuteur, interlocuteur,

¹⁰ On voit ici que la façon dont l'adjectif intervient sur la relation entre référent et notion est variable, selon qu'il intervient directement sur cette relation pour la moduler (cas des modaux en particulier ou cas de l'adjectif *ancien*), ou en amont pour qualifier le référent par le biais du nom (cas des appréciatifs ou des épithètes de nature : dans ces cas le référent hérite de la propriété adjectivale : le repas est somptueux, le guerrier est intrépide), ou en aval pour singulariser le référent en restreignant la notion nominale (cas des adjectifs primaires et de tous les adjectifs que l'on peut appeler « distinctifs » et qui ont un contenu notionnel autonome). On opposera de ce point de vue les différentes interprétations de *grand jour*, selon que *jour* désigne une clarté et que *grand* vienne alors la moduler, que *jour* désigne une durée et que *grand* dise sa longueur de manière redondante (*cela dura trois grands jours*), ou que *jour* désigne un moment que *grand* va singulariser (ce ne fut pas un jour ordinaire).

référent, etc) se trouvent centrés sur eux-mêmes. On peut traduire cette caractérisation en disant que les énoncés ont une fonction poétique quand ils renvoient non plus seulement à quelque extérieur mais à ce qu'ils construisent par eux-mêmes, dans une coïncidence stricte entre ce qu'ils sont et ce qu'ils disent. Cela revient à interpréter la fonction poétique, à la manière de Genette, comme étant le domaine de la fiction (des énoncés ou des parts d'énoncés pris dans cette réflexivité qui fait qu'ils renvoient à ce qu'ils construisent). L'antéposition, en tant qu'elle est définie par cette logique de l'évocation que nous avons essayé de décrire, ressortit bien au travail fictionnel.

Penser la logique de l'évocation en terme de fonction poétique permet cependant de comprendre une autre propriété de l'antéposition, jusqu'ici laissée de côté et pourtant décisive.

Genette rappelle que la fiction de la fonction poétique est une fiction qui ne va pas sans diction : dans la mesure où c'est le message lui-même, dans sa matérialité propre, qu'elle soit phonologique, syntaxique ou lexicale, qui élabore et définit cette fiction auquel le message renvoie, il faut que cette fiction coïncide effectivement avec la matérialité en question, diction et fiction se trouvant ainsi placées dans un strict alignement.

Du côté de l'antéposition, cela correspond au rôle que peut jouer la prosodie dans ce travail fictionnel que l'antéposition met en œuvre. On a rappelé les théories qui réduisent les contraintes sur l'antéposition à des contraintes prosodiques (adjectif court, ou plus court que le nom). On en a indiqué les limites. Il demeure qu'elles sont la traduction de propriétés prosodiques encore mal décrites mais qui sont manifestes : elles prennent parfois la forme de contraintes sur la longueur ; elles se matérialisent volontiers par des liaisons, interdites avec l'adjectif postposé (voir le rôle de la liaison pour désambiguïser *les savants anglais*) ; elles se jouent aussi dans des contraintes rythmiques et accentuelles qui sans doute varient selon le type de relation s'établissant entre adjectif et nom¹¹, mais que l'on perçoit dans les jeux d'alternance entre syllabes ouvertes et fermées (**de fous chiens / de folles fées*) ou dans divers effets de parallélisme entre adjectif et nom qu'il faudrait étudier (par exemple de effets de rime, comme *gentille Camille*¹²).

Même lorsqu'elle est mise au service du langage le plus ordinaire, l'antéposition ressortit au registre poétique, celui d'une poésie ordinaire¹³, qui est à l'œuvre dans tout slogan et dans tout jeu de mot, quand la diction sert à construire de la fiction. Ce n'est le cas ni de la

¹¹ On remarque par exemple qu'à côté de **de mous lits/*de si mous lits/ *de mous matelas* ou **de fous chiens / *de si fous chiens/ *de fous enfants* qui paraissent inacceptables, on a *de doux lits / de si doux lits/de doux matelas* qui paraissent bien plus acceptables. Or parmi les différences qui séparent *doux* de *mous* ou *fous*, il y a sans doute le fait que *doux* mobilise nécessairement une appréciation, ce qui n'est pas le cas de *mous* et *fous* qui ne sauraient être rangés dans la classe des adjectifs appréciatifs, et relèvent plutôt de la catégorie décrite note 10 comme celle des adjectifs « distinctifs ». Les deux catégories ne relèvent sans doute pas des mêmes configurations prosodiques.

¹² Voir le titre de mon premier article sur l'antéposition de l'adjectif, *Fugaces figures* : choisi sans trop savoir, parce qu'il s'agissait de parler du caractère fugace des images que construit l'antéposition, et parce que j'avais déjà ce sentiment que l'antéposition était aussi affaire de diction. Un sentiment confirmé lorsque j'eus la surprise d'entendre une connaissance me parler de cet article en l'appelant « ton article au titre japonais ». Que *fugace figure* fasse japonais, plus que *figure fugace*, cela me paraît constituer un fait empirique qui ne peut pas être mis de côté.

¹³ Il y a à nouveau variation sur ce plan, selon que le poétique prend les allures du lieu commun (les *blanches mains* ou le *saint homme*), de l'invention (les *rouges tabliers*) ou qu'il se retranche via des collocations lexicales dans l'idiomaticité du lexique, avec des expressions lexicalisées comme *petite fille* ou *jeune fille* qui sont suffisamment figées pour avoir vocation à occuper une entrée ou une sous-entrée lexicale.

postposition, ni des structures syntaxiques en général : avec l'antéposition de l'adjectif, le poétique a trouvé, au sein de la syntaxe, un lieu où se nicher.

Références bibliographiques

ARRIVE, M. (2000). « La place de l'adjectif épithète en français : diagnostic et, pourquoi pas... pronostic ? », *Cahiers du CIEP, Français de l'avenir et avenir du français*, pp. 35-42.

BERNARD, G. (1988). « Arabia felix, felix Austria », in *Études sur l'ordre des mots*. Paris : Université Paris 7 (ERA 642), pp. 11-58.

CULIOLI, A. (1999). *Pour une linguistique de l'énonciation*, t. III. Paris : Ophrys.

DE VOGÜE, S. (2004). « Fugaces figures : la fonction énonciative des adjectifs antéposés », in : François J. (dir.) *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses universitaires de Caen, pp. 357-371.

FORSGREN, M. (2004). « La place de l'adjectif épithète : une solution globale est-elle possible ? », in : François J. (dir.) *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses universitaires de Caen, pp. 257-277.

GENETTE, G. (2004). *Fiction et diction*. Paris : Éditions du Seuil, coll. "Points-essais".

MALRIEU, D. (2004). « Adjectif antéposé et genres textuels : étude de grands corpus étiquetés », in : François J. (dir.) *L'adjectif en français et à travers les langues*. Presses universitaires de Caen, pp. 309-337.

MILNER, J.-C. (1967). « Esquisse à propos d'une classe limitée d'adjectifs en français moderne », *MIT, Quaterly Progress Report*. 84, pp. 275-285.

NOAILLY, M. (1999). *L'Adjectif en français*. Paris – Gap : Ophrys.

NØLKE, H. (1996). « Où placer l'adjectif épithète ? Focalisation et modularité », *Langue française*, 111. pp. 38-58.

PEROZ, P. (1990). *Pour une systématique des valeurs de bien*. Genève – Paris : Droz.

REINER, E. (1968). *La Place de l'adjectif épithète en français*. Vienne–Stuttgart : W. Braummüller.

WEINRICH, H. (1966). « La place de l'épithète en français », *Vox Romanica*, 25. pp. 81-89.